

Étude critique : crime et péché [S. Berthoud]

Autor(en): **Jaccard, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 102

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDE CRITIQUE

CRIME ET PÉCHÉ

« L'homme qui commet le mal est-il coupable ? Faut-il le considérer avec la tradition chrétienne comme un pécheur ? Ou bien au contraire l'explication du mal par ses causes ne doit-elle pas nous conduire à considérer la croyance au libre-arbitre comme étant le résultat d'une illusion, et le sentiment du péché comme étant un sentiment confus et inconciliable avec la connaissance rationnelle ? Ce sentiment ne résulte-t-il pas d'une totale ignorance de la véritable nature des faits moraux ? »

Telles sont les questions principales auxquelles le professeur Samuel Berthoud, de la Faculté indépendante de théologie de Neuchâtel, s'est efforcé de répondre dans son livre *Crime et Péché*. Aumônier des prisons, chapelain de l'asile d'aliénés de Préfargier, agent de la Société de patronage des détenus libérés, l'auteur était particulièrement qualifié pour étudier le redoutable problème de la responsabilité morale. Il a entrepris une longue enquête auprès des récidivistes qu'il retrouve continuellement soit à la prison soit à l'asile. Jugés par les tribunaux tantôt comme responsables tantôt comme irresponsables, ces hommes ont été observés, suivis, interrogés avec patience par M. Berthoud. Les résultats de l'enquête de ce dernier ont une si grande importance pour la psychologie et pour la philosophie morale que nous croyons utile de donner ici un bref aperçu du contenu de cet ouvrage (1).

La meilleure façon d'entrer en matière, lorsqu'il s'agit d'une question aussi controversée que celle-là, est de faire l'historique du sujet. Remontant jusqu'à Lombroso, M. Berthoud expose les travaux et résume les théories des principaux criminologistes italiens et français. Tout un chapitre de cette première partie est consacré à l'examen et à la critique des idées du Dr Bleuler, le psychiatre bien connu de Zurich.

Dès ses premières pages, M. Berthoud s'élève contre le déterminisme fon-

(1) S. BERTHOUD : *Crime et péché. Etude de criminologie et de philosophie morale et religieuse*. V. Attinger, Paris et Neuchâtel, 1936, 1 vol. in-8° de 137 p.

cier de la plupart des criminologistes contemporains. Ce n'est pas qu'il se rallie aux conclusions également arbitraires des théologiens de l'école de Pélagé ou des philosophes théoriciens du libre-arbitre intégral. « Nous ne saurions méconnaître », dit-il, « le poids des tares et des faiblesses mentales qui poussent l'homme vers le mal ». Ces derniers mots sont significatifs : pour l'auteur, la criminalité a des causes précises, que l'on retrouve dans la plupart des cas. La seconde partie de l'ouvrage nous donne un saisissant tableau de ces tares et de ces influences mauvaises qui prédisposent tant d'individus au crime. On remarquera les pages dans lesquelles l'auteur montre l'importance de la vie affective sur la conduite des délinquants, notamment chez les mineurs où les cas de refoulement sont fréquents.

M. Berthoud insiste cependant sur la complexité de la vie mentale et sur son caractère insaisissable. Ce que la science peut expliquer, c'est uniquement le résidu de la vie morale, les formes où celle-ci s'est en quelque sorte cristallisée. L'activité morale, essentiellement créatrice de valeurs nouvelles, restera toujours inaccessible à l'analyse. Aussi longtemps que l'homme garde quelque conscience et quelque volonté, aussi longtemps qu'il est une personne vivante, il échappe au déterminisme et sa conduite reste en partie imprévisible. « Plus nous analysons la conscience morale d'un homme », écrit l'auteur, « plus il nous paraît que l'état de cette conscience est le résultat d'influences dont nous pouvons calculer l'importance et déterminer la nature, mais nous nous refusons à déclarer que de ce passé puisse se déduire rigoureusement l'avenir ».

Après cette analyse psychologique fondée sur de nombreuses observations inédites, M. Berthoud pose, dans sa troisième partie, le problème moral de la responsabilité du criminel. Il a constaté chez l'homme, même diminué par des déficiences mentales, l'existence de réactions personnelles absolument imprévisibles. Cette capacité de réaction, qui échappe à toute mesure, est d'autant plus active que l'individu est plus sain, plus normal, que les facultés supérieures sont chez lui plus développées. Or c'est dans la possibilité de cette imprévisible réaction que réside la responsabilité. Celle-ci est un fait inexplicable comme la liberté humaine qui en est le fondement. On n'explique pas un acte libre, car ce serait en détruire par là-même le caractère particulier. La responsabilité est la manifestation de la vie dans ce qu'elle a d'insaisissable. C'est dans la mesure où un homme est maître de sa capacité vitale de réaction indépendante qu'il est responsable. Dans l'état de complète démence, d'automatisme absolu, la responsabilité est réduite à rien. M. Berthoud croit que cette limite est rarement atteinte : « Un contact suivi avec les malades les plus dégradés prouve qu'ils gardent encore une parcelle de libre-arbitre et demeurent, en une certaine mesure, responsables de leurs actes ». D'autre part cette réaction n'est jamais souveraine : l'homme le plus sain reste encore aux prises avec une certaine contrainte. Tel est l'homme : ni ange ni bête, ni totalement responsable ni entièrement irresponsable.

M. Berthoud ne se fait pas trop d'illusions sur l'humanité : « Tout individu » écrit-il, « sent en lui un dément qui voudrait se développer ». Il n'en

est pas moins optimiste, comme, dit-il, la plupart de ceux qui s'occupent de près des anormaux. Un fait surtout lui paraît confirmer sa manière de voir, c'est la persistance du sentiment de responsabilité morale chez les délinquants les plus invétérés. Les observations faites sur ce point par l'auteur ont un extrême intérêt, car il s'agit là, à notre connaissance, d'une véritable découverte, importante pour la science des faits moraux. Parlant des nombreux prisonniers dont il a étudié l'histoire et observé la conduite, il écrit ce qui suit : « Nous avons eu souvent le sentiment de nous trouver en présence d'êtres irresponsables et victimes de circonstances malheureuses... Toutefois, nous avons vu presque toujours apparaître chez eux le sentiment de responsabilité, parce qu'en tout homme subsiste un reste d'autonomie. Le criminel, que le sociologue et le psychiatre excusent, s'accuse souvent lui-même, parce que son âme ne veut pas se résigner à mourir. Il veut être encore une volonté libre et vivante ». Ce que les moralistes chrétiens appellent sentiment du péché n'est pas autre chose que ce sentiment de responsabilité et de culpabilité, bien que dans certains cas il puisse s'agir de criminels et dans d'autres cas d'hommes aussi intègres aux yeux du monde que saint Paul ou Luther. Le croyant qu'est M. Berthoud voit tout naturellement dans ces sentiments moraux l'effet d'une intervention de la grâce divine. Mais il ne fait qu'indiquer cette interprétation dans les pages consacrées à la description psychologique de ces états de conscience. M. Berthoud, en effet, prend garde de confondre dans son ouvrage ce qui appartient à la science et ce qui dépend de la foi. Le savant le plus objectif ne pourra contester d'ailleurs la légitimité de la conclusion tirée de ces observations : « La vie spirituelle est un constant miracle, elle peut renaître alors même qu'elle paraissait anéantie ».

L'enquête de M. Berthoud sur le sentiment de responsabilité vient apporter un témoignage nouveau et un argument décisif dans le grand débat contemporain sur la responsabilité des criminels. Comme l'auteur le montre à loisir, les postulats des positivistes n'ont pas été admis par les législateurs, au moins en ce qui concerne notre pays. Partout, en Suisse, la loi pose comme principe que le délinquant est responsable de ses actes. Sans doute, cette loi prévoit des exceptions : elle admet dans certains cas bien définis l'irresponsabilité ou la responsabilité diminuée. Mais, en règle générale, elle considère le crime comme une faute qui aurait pu et dû être évitée et qui, par conséquent, doit être punie.

Dans son dernier chapitre, M. Berthoud montre sur quelles bases doit être entrepris le traitement moral du criminel. Il importe avant tout de faire appel à ce qui reste en lui de plus vivant : cette conscience de la dignité humaine, cette volonté de l'être dégradé qui ne se résigne pourtant pas à mourir. On fait de même aujourd'hui pour l'aliéné le plus gravement atteint : on cherche à réveiller son bon sens et son sentiment de responsabilité. C'est dire qu'on n'est pas du tout déterministe dans nos asiles et nos pénitenciers. Les résultats obtenus dans la colonie de Witzwil, dont M. Berthoud loue les méthodes de rééducation, paraissent confirmer les principes des dirigeants.

Nous n'avons retenu jusqu'ici, dans l'étude de M. Berthoud, que ce qui

touche à la psychologie et à la philosophie. Il faut dire encore quelques mots des thèses dogmatiques qui s'y trouvent esquissées en différents endroits. L'auteur fait une critique sévère du déterminisme religieux que certaines écoles théologiques tentent de restaurer à l'heure qu'il est. Le supralapsarisme de Calvin lui paraît « non seulement placer le dualisme en Dieu, mais détruire le fondement de la morale et de la foi ». Il est certain en tout cas que « le déterminisme religieux ne saurait s'arrêter en chemin et éviter les conséquences du déterminisme philosophique ». La vogue dont les romans de Dostoïewsky jouissent aujourd'hui dans certains cercles protestants est pour le moins singulière. Le fatalisme de Dostoïewsky est non seulement contraire à l'Évangile, mais il fait violence à la nature. C'est dans la grande tradition du protestantisme moderne, représentée en Suisse romande par Ch. Secrétan et son école, que l'on trouvera la meilleure solution du problème de la liberté et de la grâce. Cette solution, qui fait de l'homme naturel un malade et non pas un être totalement perverti, qui lui reconnaît une certaine autonomie et par conséquent une certaine responsabilité, exprime bien la pensée fondamentale de l'Évangile. Elle sauvegarde les exigences de la morale et paraît conforme à la réalité.

* * *

Un critique a reproché à M. Berthoud de n'avoir pas apporté une démonstration suffisante de l'existence du libre-arbitre chez le délinquant. C'était se méprendre sur les intentions de l'auteur. Celui-ci s'est attaché avant tout à montrer l'illusion de la théorie positiviste du déterminisme moral. On ne contestera pas qu'il y soit parvenu dans une large mesure. Par là-même, la thèse de l'autonomie et de la responsabilité du criminel se trouve confirmée. Mais M. Berthoud n'a jamais songé à prouver l'existence du libre-arbitre. La liberté dont il parle est une donnée immédiate de la conscience, une intuition ou, selon l'expression de M. Nabert, une « expérience intérieure » qui échappe à l'investigation scientifique. Or une telle liberté, on ne peut que la constater dans son for intérieur ou la reconnaître chez autrui, mais on ne saurait en prouver l'existence. Cette liberté est par essence insondable, inexplicable et, par conséquent, indémontrable par des arguments de raison.

Si la définition que M. Berthoud nous donne de la liberté est inattaquable, par contre sa définition du déterminisme nous paraît prêter à confusion. On sait que, selon les auteurs, le déterminisme est conçu tantôt comme une théorie philosophique, tantôt comme une méthode scientifique, tantôt comme un fait psychologique. Ce sont les positivistes qui font du déterminisme un principe universel d'explication. M. Berthoud rejette cette théorie comme une erreur et nous le louerons d'avoir été catégorique sur ce point. Nous croyons, en revanche, que l'auteur s'abuse lorsqu'il parle du « déterminisme, méthode scientifique indiscutable ». Voici, par exemple, ce qu'il écrit : « La science des mœurs, cela est certain, ne peut que postuler un strict déterminisme. La raison n'a pas d'autre moyen à sa disposition pour étudier le réel que la recherche du lien causal... Le déterminisme nous est imposé

par les formes mêmes de notre esprit ». La science a vécu longtemps sur cette dernière conception. Le savant affirmait que tout se passe dans la nature comme si l'univers entier était soumis à un strict déterminisme. Pendant longtemps cette méthode a réussi ; on peut ajouter qu'elle a beaucoup rapporté dans les domaines de la technique. Depuis quelques années, cependant, ce postulat déterministe est rejeté par un grand nombre de savants. Non seulement des biologistes, mais encore des physiciens nous disent que « les phénomènes de la nature n'obéissent pas à des lois exactes ». Ils parlent couramment du « caractère erratique de la nature » et nous offrent l'image d'un univers gouverné, en dernière analyse, par ce qu'ils nomment la chance ou le hasard. Or cette hypothèse de l'indéterminisme est en train de réussir et de rapporter, à l'heure qu'il est, tout comme autrefois l'hypothèse du déterminisme. La science n'est donc pas attachée nécessairement à cette dernière conception. On peut parfaitement concevoir une science purement descriptive qui laisse en suspens le problème des causes des événements. Ce n'est pas que l'on veuille contester par là le bien-fondé du principe de causalité. Ce postulat est en effet un des cadres mêmes de notre pensée. Mais il ne faut pas confondre déterminisme et causalité. La réaction libre d'un individu est une cause, qui pourtant échappe au déterminisme. Il semble bien que dans la nature physique elle-même des éléments indéterminés, imprévisibles et impondérables viennent s'introduire dans l'enchaînement des causes et des effets. A cet égard M. Berthoud a peut-être tort de parler du « déterminisme des lois de la nature » comme s'il s'agissait d'une règle à laquelle la vie morale ferait seule exception. Il fait de la sorte à ses adversaires positivistes une concession injustifiée. Quoi qu'il en soit, le déterminisme conçu comme méthode scientifique paraît au moins discutable et la science des mœurs peut et doit s'affranchir de la tyrannie de ce principe contesté.

Pour trop de gens, le déterminisme est un fait et la liberté une théorie. Il serait plus exact de dire que la liberté est un fait et le déterminisme une théorie. Nous ne croyons pas en effet que l'on puisse légitimement se servir, comme on le fait souvent, du mot déterminisme pour désigner une réalité quelconque. Pierre Janet écrivait, il y a une vingtaine d'années, que « les hommes ordinaires oscillent entre deux extrêmes : ils sont d'autant plus déterminés et automates que leur force morale est plus faible, d'autant plus dignes d'être considérés comme des êtres libres et moraux que la petite force morale qu'ils ont en eux et dont nous ignorons la nature grandit davantage ». M. Berthoud parle aussi du déterminisme comme d'une réalité psychologique. S'il y a des faits moraux qui sont le résultat d'une réaction libre, écrit-il, « toute la conduite morale de l'homme même, dès qu'on la considère comme un fait accompli dont la vie s'est déjà retirée, apparaît comme strictement déterminée ». La vie morale serait faite d'une multitude de réactions déterminées au milieu desquelles apparaîtraient, par éclairs, quelques rares et brèves réactions libres. Celles-ci d'ailleurs se cristalliseraient immédiatement en mécanismes déterminés et la science ne pourrait les analyser que sous cette forme inerte et sans vie. C'est dans ce sens que l'auteur parle de la

« liberté relative » de l'être humain. Il vaudrait mieux dire liberté intermittente, car la liberté, définie comme une puissance créatrice, ne saurait être relative. Même si elle se manifeste rarement, elle est absolue dans chacune de ses manifestations. Quoi qu'il en soit, M. Berthoud nous semble faire ici encore le jeu des positivistes en parlant de déterminisme à propos de la conduite humaine. Le mot qui s'impose en pareille matière est celui d'automatisme, qui a l'avantage de ne préjuger en rien des théories et de nous laisser sur le seul terrain des faits d'observation et d'expérience.

Si nous le pouvions, nous bifferions de la citation que nous avons faite de Pierre Janet le mot « déterminés » pour ne garder que la phrase suivante : « Les hommes sont d'autant plus automates que leur force morale est plus faible ». Loin d'être une banalité, cette remarque de Pierre Janet a attiré l'attention des psychologues sur un des aspects les plus curieux de la vie morale. La publication de l'ouvrage de Janet : *L'Automatisme psychologique* a marqué en effet le point de départ de nombreuses recherches nouvelles. Parmi les travaux les plus récents que l'on peut citer à ce propos, il nous plaît de signaler l'ouvrage de M. Raoul Allier intitulé *Magie et Religion*. L'auteur définit la magie comme une corruption de l'intelligence et une déformation de la religion. Or cette déchéance aurait pour causes d'une part la mécanisation de l'esprit et d'autre part l'envahissement de la vie religieuse et morale par l'automatisme. M. Berthoud ne paraît pas avoir utilisé l'ouvrage de son collègue de Paris. Leurs observations concordent cependant d'une manière frappante et leurs conclusions sont les mêmes. On en jugera par la remarque suivante de M. Berthoud, qui mérite de retenir l'attention : « Il est bien naturel », dit-il, « que la science comprenne mieux l'homme dépravé que l'homme de bien, car *le mal c'est précisément l'automatisme triomphant de la vie et tendant à la détruire* ». On décrit toujours le criminel comme un être amorphe, déterminé plus ou moins complètement par son hérédité, son éducation et son milieu. C'est là une vue philosophique au moins discutable. Ce qui caractérise vraiment, au point de vue psychologique, l'homme superstitieux, dépravé et criminel, c'est l'automatisme de sa conduite. Il faut donc s'en tenir, en criminologie, à des notions de ce genre et éviter les concepts équivoques, tels que celui de déterminisme.

Bien loin de reprocher à M. Berthoud d'avoir tiré de ses recherches des conclusions prématurées ou trop ambitieuses, nous regrettons son excessive prudence. A-t-il subi trop fortement l'influence des auteurs positivistes dont il a étudié les ouvrages ? N'a-t-il pas vu toute l'importance de ses propres observations ? On pourrait le croire en lisant, par exemple, ce qui suit dans son Introduction : « D'une manière générale, la criminologie a établi ce fait qui semble incontestable, c'est que le criminel appartient à un type spécial de l'humanité ». M. Berthoud ne va pas jusqu'à dire avec Lombroso ou Durkheim que les criminels forment une tribu à part, demeurée à l'état sauvage au milieu des peuples civilisés. Il fait une critique justifiée de la théorie lombrosienne du criminel-né. Cependant les conclusions de notre auteur sur ce point ne sont pas assez nettes, pas assez dégagées des préjugés de la psycho-

logie analytique du début de notre siècle. Préoccupée uniquement de rechercher ce qui distingue les hommes, cette psychologie a méconnu la foncière unité de l'humanité, comme celle de la personnalité. On a accentué arbitrairement les différences entre primitifs et civilisés, enfants et adultes, conscience normale et conscience morbide, etc. Dans l'individu, on a distingué à l'infini les personnalités secondes, troisièmes, etc. Ce qui n'était que différences minimales de quantité, on en a fait des différences de nature. Ainsi se sont creusés tous ces abîmes entre races et individus qui sont la matière de tant de pseudo-problèmes psychologiques et sociologiques. M. Berthoud a bien vu l'erreur de ces conceptions en ce qui concerne la personnalité. Il insiste avec raison sur l'unité de l'être psychique, unité qui subsiste dans une certaine mesure même chez ceux dont la maladie désagrège les fonctions mentales. Par contre, il accorde beaucoup trop de crédit aux théories sur le criminel, type spécial de l'humanité. Pourtant ses propres recherches contredisent ouvertement ces théories. L'auteur se demande pourquoi le criminel se sent responsable, pourquoi il est souvent accessible au sentiment du péché, alors que les psychiatres le déclarent irresponsable ? La réponse est bien simple : c'est parce que le criminel est un homme comme nous. S'il est victime de tares physiques ou morales, si sa volonté est souvent annihilée par ses habitudes et ses instincts, il n'en demeure pas moins un être humain. M. Berthoud nous dit lui-même que « le problème de la criminalité n'est autre que le problème moral ». Nous rejoignons ici l'éthique chrétienne qui se fonde sur une conception psychologique de l'homme singulièrement pénétrante. « Il n'y a point de distinction, disait saint Paul : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ».

L'auteur nous pardonnera d'avoir consacré tant de lignes à la critique de son ouvrage. Nous ne voulons pourtant pas terminer sans relever un des principaux mérites de son travail. Si les résultats ont été abondants, c'est que l'auteur a mené son enquête sans parti pris et selon les plus saines méthodes de la psychologie morale. On s'étonne, à vrai dire, de voir tant de savants éminents faire, aujourd'hui encore, si peu de cas de la personne humaine. On peut voir là une manifestation de l'esprit de système qui compromet gravement les résultats d'importantes recherches criminologiques. Ce fâcheux dogmatisme scientifique apparaît aussi dans les conclusions de l'école éclectique française qui, au contraire des positivistes, exagère la responsabilité des criminels en jugeant ceux-ci d'après l'intégrité de leurs seules facultés intellectuelles. Ce n'est pas en continuant les dissertations de Descartes sur l'homme raisonnable ni en mesurant simplement des crânes à la manière de Lombroso que l'on fera avancer la psychologie du criminel. Il est piquant de voir des coupables s'accuser eux-mêmes après avoir été excusés par les experts médicaux, les jurés et les juges. Ces hommes donnent ainsi tort aux savants de cabinet qui les déclarent trop souvent irresponsables en vertu de théories préconçues sur l'Évolution de l'Humanité.

Pierre JACCARD.